

## Le programme européen Labelagriwaste entre dans sa troisième et dernière année

AGRICULTURE - Actu-Environnement.com - 01/09/2008

Dans un an prendra fin le programme de recherche européen **Labelagriwaste** dédié aux plastiques agricoles usagés. Grâce aux travaux sur la définition de ces déchets et sur les conditions de collecte, le taux de recyclage devrait augmenter en Europe.



© JJK

Du fait de son intensification, l'agriculture de ces trente dernières années a connu une mutation de ses pratiques avec notamment l'apparition des plastiques agricoles. Utilisés pour protéger les cultures et emballer le fourrage, ces plastiques sont principalement fabriqués à base de polyéthylène auquel peuvent être ajoutés, suivant les utilisations visées, divers adjuvants tels que stabilisants, collants/anti-collants, glissants, etc. Selon les données de l'ADEME, la France consomme 77.000 tonnes par an de films plastiques agricoles qui, après une durée de vie d'environ trois ans, deviennent des déchets d'activités banals (130.000 tonnes avec les résidus organiques). Comme tout déchet leur élimination doit être réalisée par le producteur et le brûlage à l'air libre est interdit. Ces déchets doivent donc être collectés et traités, c'est-à-dire le plus souvent incinérés, dans le respect de la réglementation générale sur les déchets. Cependant, au regard de leur composition relativement simple, leur recyclage est une voie de valorisation prometteuse tant au niveau environnemental qu'économique. Fabriqués à partir de pétrole, ces plastiques sont fortement dépendants du prix du baril et connaissent une forte

## Évaluation du site

Ce site propose une actualité de l'environnement et du développement durable et s'adresse principalement aux professionnels

**Cible**  
Professionnelle

**Dynamisme\*** : 12

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

hausse tarifaire depuis 2002. Afin d'encourager la mise en place de filières de collecte et de recyclage en Europe, un programme baptisé « Labelagriwaste » a été lancé en juin 2006. Coordonné par l'Université Agricole d'Athènes, il regroupe 19 intervenants issus de 8 pays dont la France et entame sa dernière année de recherche. Le but est de mieux définir ce que sont ces déchets agricoles et de concevoir des filières de recyclage. Les partenaires du programme ont notamment organisé, entre mai et septembre 2007, une « opération test » en France dans le Gard auprès d'une trentaine d'agriculteurs. L'opération a consisté à sensibiliser les producteurs, mettre à disposition des bennes dans les déchèteries, récupérer les plastiques usagés à coût zéro pour les agriculteurs et organiser l'enlèvement et la livraison d'une usine de recyclage. Au final, 185 tonnes de déchets plastiques ont été recyclées pour un gisement total estimé à 232 tonnes, ce qui constitue un taux proche de 80%. Par ailleurs, cette opération a été l'occasion pour le Cemagref, un des partenaires français du programme, de réfléchir à la mise au point d'une méthode d'analyse rapide de la qualité des plastiques. Ce paramètre est un élément essentiel pour les recycleurs. Il doit pouvoir être très vite évalué à l'entrée des installations de traitement mais doit également rendre compte des composants de la souillure comme le sable, qui peut être abrasif pour les installations, ou encore les matières organiques qui sont assez difficiles à extraire dans le processus de recyclage. Les recherches sont encore en cours mais le Cemagref s'oriente vers une technique de carottage avec pesée et séchage des échantillons de plastique. Au cours de ces essais, il est apparu que les plastiques utilisés au plus près du sol étaient les plus souillés : la masse des plastiques représentait parfois moins de la moitié du poids du déchet. Au regard du coût du transport et du processus de valorisation, la question de l'intérêt du recyclage au-delà d'un certain taux de souillure se pose donc. Les paillages biodégradables en amidon pourraient être plus intéressants pour ces utilisations. Côté filière de collecte, il semble que la France s'oriente vers la mise en place d'une organisation similaire à celle des déchets d'équipements électriques et électroniques. Autrement dit, une filière basée sur la responsabilité des fabricants de films plastiques et un éco-organisme. À l'heure actuelle, seuls 45% des plastiques agricoles mis sur le marché sont récupérés et recyclés. Avec une filière, ce taux pourrait fortement progresser. Les acteurs de la filière estiment qu'il pourrait atteindre 50% en 2010 et 70% en 2012. F. ROUSSEL